



13 avenue Leo Lagrange  
25000 Besançon  
@mail : [clubalpinfr.besancon@gmail.com](mailto:clubalpinfr.besancon@gmail.com)

## COMPTE-RENDU

REUNION COMITE DIRECTEUR DU 24 MARS 2022

SALLE DE REUNION CAF

Diffusion : participants

**PRESENTS (16)** : Nadine ANDRIEN, Philippe BARBUT, Maryse BILLOT, Françoise CROCHOT, Olivier DUQUESNOY, Jean-Paul GENOUD, Evelyne GUIGNARD, Jean-Michel LORNET, Anne-Cécile MURATI, Philippe PESLAY, Cosette POL BODETTO, Jean-Luc SCHLICK, Claude TISSERANT, Marie TOLO, Florence TONON, Jean-Georges TONON.

**ABSENTS REPRESENTES ( 2)** : Christophe WERTHEIMER, Jacques CHOUTEAU.

**ABSENTS EXCUSES (5)**: Jean-Pierre DEBUISSY, Hervé FAGARD, Yves PETIT, Jacques BRAVO, Philippe ROUSSELOT.

**Prochaine réunion** : mardi 24 mai 2023 20h (salle de réunion réservée à cet effet)

POINTS ABORDES	DECISION PRISE OU SUITE PREVUE
<p><b>1) <u>SITUATION FINANCIERE DU CLUB AU 28 FEVRIER 2022, PRESENTEE PAR JEAN-PAUL GENOUD</u></b></p> <p>A l'issue des 5 premiers mois de l'exercice, qui sont les plus importants, il ressort que le budget prévisionnel pourra être respecté sans difficultés. Le produit des cotisations est déjà supérieur au montant escompté sous l'effet d'une augmentation du nombre de cotisants. Jean-Paul GENOUD félicite Jean-Pierre DEBUISSY et Claude TISSERANT pour la qualité comptable de leur gestion (voir présentation jointe)</p> <p><b>2) <u>REDUCTION TARIFAIRE DES COTISATIONS AU 1<sup>er</sup> MAI 2022</u></b></p> <p>Comme chaque année, la FFCAM accorde une réduction de la part fédérale de 20% sur les cotisations des nouveaux adhérents, à condition que les clubs consentent également une réduction de leur part club . Pour mémoire, l'année précédente, le CAF Besançon avait décidé exceptionnellement d'appliquer la réduction également aux réadhésions postérieures au 1<sup>er</sup> mai, afin de favoriser le retour des anciens adhérents qui avaient quitté le club pendant la pandémie. Florence TONON propose <b>de réduire la part club de 50% à compter du 1<sup>er</sup> mai 2022. Cette réduction s'appliquera seulement aux nouveaux adhérents</b> , conformément aux pratiques habituelles du club.</p> <p><b>3) <u>INDEMNITE ALLOUEE A CHRISTIAN THIOLOT, SUITE A L'AMENAGEMENT DU LOCAL DE STOCKAGE</u></b></p> <p>En reconnaissance de la qualité du travail fourni par Christian et de son investissement pour réaliser les travaux d'aménagement du local de stockage pendant tout le week-end de la Bourse aux Skis, proposition est faite de lui attribuer une somme de 700 €.</p> <p><b>4) <u>REFLEXIONS SUR LES TARIFS DE CO-VOITURAGE</u></b></p> <p>Dans un contexte de hausse des prix des carburants, aggravée par la guerre en Ukraine, des demandes de réajustement du barème du covoiturage sont faites (actuellement 0,30 €/km par voiture, ou 0,07 €/km par personne). Pour alimenter la discussion, Hervé Fagard ainsi que Yves Petit ont produit une argumentation détaillée. Olivier DUQUESNOY indique de son côté que les CR d' Auvergne-Rhône-Alpes et PACA appliquent déjà 0,32€/km par voiture. Florence TONON rappelle que le tarif de 0,30€ résulte d'une harmonisation départementale antérieure. Dans le même souci d'harmonisation des pratiques, elle a donc interrogé les présidents de</p>	<p>Proposition adoptée à l'unanimité moins une abstention . Les tarifs seront enregistrés dans extranet</p> <p>Montant validé à l'unanimité. Le Trésorier établira une note de frais et procèdera au virement sur le compte de Christian</p>

clubs FFCAM du département, ainsi que le président du Comité Régional FFCAM, qui ont répondu ainsi :

- Comité Régional : augmentation décidée au dernier comité de mars 22 : de 0,20€, tarif à 0,30€/km par voiture ( 0,50€ pour un minibus transportant plus de 5 personnes)
- CAF Belfort (pour info) : passage de 0,20€ à 0,30€ depuis mars 2022
- CAF Haut-Doubs : proposition d'augmenter à 0,35 €/km par voiture ( 0,50€> 5 places) (à valider par un prochain comité)
- Varappes et Montagnes : discussion à venir.
- CAF Montbéliard : passage à 0,30€/km depuis début 2022

Compte tenu de l'augmentation rapide des prix des carburants et des incertitudes quant à l'avenir, le comité propose dès maintenant le nouveau barème suivant : **0,36 €/km par voiture soit 0,09 €/km par personne jusqu'à 4 places**, et ce, jusqu'au mois de juin 2022.

Nouveau barème temporaire validé par le Comité.

Ce tarif sera réétudié lors du prochain CODIR

Un nouveau Bureau sera désigné, pour assurer l'intérim jusqu'à la prochaine AG les 21 et 22 janvier 2023.

Pour le CAF Besançon, la réunion d'information aura lieu le 25 mars.

#### 5) AG NATIONALE (PRESENTATION CONJOINTE D'EVELYNE GUIGNARD ET PHILIPPE BARBUT)

- ⇒ Evelyne souligne que le discours de clôture, moment fort de l'AG, a été marqué par l'annonce de la démission du Président de la FFCAM, Nicolas Raynaud.
- ⇒ Quelques chiffres relatés par Evelyne et Philippe
  - La part fédérale augmentera de 0,30 € par licence pour la saison 2022-2023
  - Dans le cadre du Plan Avenir Montagne, la FFCAM a obtenu une subvention de 150K€ et 2 emplois de DTN.
  - Sinistralité : la baisse des accidents dans un contexte COVID en 2020 entrainera une restitution de primes d'un montant élevé par les assurances. Pour mémoire, 22% des sinistres génèrent 80% des indemnités.
- ⇒ **Formation** : la reconnaissance des diplômes de la FFCAM par l'Etat implique que la qualité des cursus soit sécurisée => d'où les nouveaux cursus de formation de la FFCAM.
- ⇒ Ils sont en cours de présentation aux clubs de la région par Evelyne, ambassadrice au niveau régional.
- ⇒ Les documents sur les cursus de formation seront disponibles dans l'extranet licencié, espace formation.

#### 6) REUNION DEVELOPPEMENT DURABLE DU 17 MARS 2022

Quelques pistes ont été dégagées par le groupe de travail animé conjointement par Françoise CROCHOT et Olivier DUQUESNOY :

- Bonnes pratiques à mettre en lumière dans info club hebdo
- Etablir des fiches d'informations bonnes pratiques
- Ajouter un onglet « milieu montagnard » sur le site du club
- Sensibiliser les adhérents dans le cadre de leurs activités cafistes
- Utiliser plus souvent le minibus
- Recenser les compétences d'adhérents pour enrichir la pratique DD
- Sensibiliser les publics extérieurs (projet la Montagne est belle)

- Contribution future au Club Climat du GBM ( Grand Besançon Métropole).

### 7) INFORMATIONS DIVERSES

- ⇒ Florence TONON informe le Comité du litige survenu entre Olivier THA et X , délégué technique territorial, qui a conduit Olivier à suspendre ses activités depuis quelques semaines. Florence a fait en sorte de pouvoir réunir toutes les parties et clubs concernés. Cette réunion a eu lieu dans les locaux du CAF le 2 mars.
- ⇒ plaque commémorative pour Claude Bouveresse sur le mur de Saône
- ⇒ Rappel des conditions de remboursement des frais de formation : point non traité en séance,

### 8) REAGENCEMENT ACCUEIL/ESPACE BIBLIOTHEQUE

En vue d'inciter les adhérents à occuper le local bibliothèque comme espace d'échanges plutôt que de saturer l'espace accueil, le bureau propose d'enlever la porte de communication accueil/bibliothèque et d'élargir le passage entre les 2 espaces.  
En outre, pour améliorer visibilité du CAF, il serait judicieux d'installer un totem signalétique à l'extérieur devant l'entrée.  
Ces modifications requièrent accord explicite de GBM, propriétaire du bâtiment.

### 9) QUESTIONS DIVERSES

Marie TOLO rapporte les remarques d'adhérents sur les sorties proposées :

- 1) De nombreuses sorties seraient complètes dès leur parution. Les encadrants présents indiquent que cela peut arriver ponctuellement mais que les encadrants sont invités à réserver un quota de places aux nouveaux adhérents et que l'attribution des places au fil de l'eau n'est pas automatique.
- 2) Pourquoi n'y a-t-il pas de formations ski de fond/skating et de sorties inscrites à l'agenda ?

La plupart de ces sorties et formations ont été suspendues en raison d'indisponibilités des encadrants et faute de candidats aussi.

Prochaine réunion CODIR : mardi 24 mai 20h

22h30, la séance est levée

A l'issue de la réunion du 2 mars, Olivier THA a repris l'ensemble de ses activités d'encadrant et de formateur.

Florence est en attente du devis ( Boris Brujoli)

à reporter lors d'une prochaine réunion

Le Comité donne son accord de principe pour ces modifications. Florence TONON et Jean-Paul GENOUD rencontreront prochainement GBM pour obtenir son accord

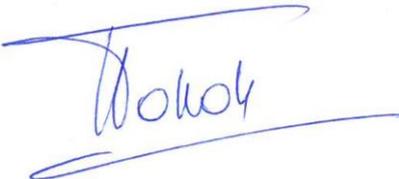
Les personnes intéressées pour organiser des sorties sont invitées à contacter Françoise Crochot pour inscription au programme la saison prochaine

--	--

Le/la secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Audrey".

La Présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Dokob", enclosed between two horizontal lines.